La structure de la PSN02

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

La MAS Notice PSN02 suit le même ordre que toutes les autres notices de LBC/FT de la MAS, de la notice relative au Banking Act (MAS Notice 626) aux notices applicables aux intermédiaires des marchés de capitaux, aux sociétés fiduciaires (trust companies) et aux assureurs. Qui en connaît une connaît l'ossature de toutes. La notice s'ouvre sur les définitions et le champ d'application, énonce les principes de base, exige une évaluation des risques à l'échelle de l'entreprise et une approche fondée sur les risques, et traite des nouveaux produits et technologies. Elle expose ensuite la vigilance à l'égard de la clientèle (customer due diligence, CDD) à trois niveaux (standard, simplifiée, renforcée), puis le recours à des tiers, les transferts de valeur, la conservation des documents, les données personnelles et la déclaration des transactions suspectes. Elle se termine par les politiques internes, la conformité, l'audit et la formation.[1] Cette structure est pédagogique autant que réglementaire. Elle indique au responsable de la conformité l'ordre dans lequel la MAS attend de l'entreprise qu'elle raisonne.

Deux caractéristiques distinguent la PSN02 des notices apparentées. Premièrement, elle s'applique à toute transaction DPT, quel qu'en soit le montant. Le seuil de 20 000 S$ applicable aux transactions occasionnelles, en deçà duquel la PSN01 permet à un prestataire de services de paiement de traiter avec un client de passage sans CDD

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

complète, n'a pas d'équivalent dans la PSN02. Un prestataire de services DPT qui effectue une transaction pour un client avec lequel il n'entretient pas de relation d'affaires établie doit appliquer la CDD à ce client avant la transaction.[2] La MAS a adopté cette position en 2019, allant au-delà du minimum de 1 000 USD/EUR fixé par le GAFI pour les transactions occasionnelles sur actifs virtuels, au motif que le pseudonymat des transferts de DPT faisait de tout seuil une invitation au fractionnement. Deuxièmement, les exigences relatives aux transferts de valeur (la travel rule) s'appliquent à tous les transferts de DPT, là encore sans minimum, avec un jeu d'informations allégé en dessous de 1 500 S$. Le chapitre III traite de cette règle.

Les conséquences pour les modèles d'affaires sont sévères, et voulues. Un kiosque DPT, un desk de gré à gré ou une interface d'échange non dépositaire qui souhaite servir des clients de manière anonyme en dessous d'un seuil n'a pas sa place à Singapour. Tout client est un client connu. Les entreprises venues à Singapour de juridictions dotées d'une règle de minimis, dont la Suisse avec son seuil de 1 000 CHF pour les opérations de change, ont dû revoir leurs parcours d'entrée en relation en conséquence (voir partie F, chapitre III, pour la règle suisse).

Notes

1. MAS Notice PSN02, Prevention of Money Laundering and Countering the Financing of Terrorism – Digital Payment Token Service, structure des paras 1–17 dans leur version révisée ; l'ordre reprend celui de la MAS Notice 626 pour les banques et de la MAS Notice SFA04-N02 pour les intermédiaires des marchés de capitaux. ↩
2. MAS Notice PSN01, para. 6 (éléments déclenchant la CDD, y compris le seuil de 20 000 S$ pour les transactions occasionnelles relevant des specified payment services) ; MAS Notice PSN02, para. 6 (éléments déclenchant la CDD pour les services DPT, sans seuil monétaire) ; MAS, Response to Feedback Received on the Proposed AML/CFT Notices under the Payment Services Act, 5 décembre 2019. ↩

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com